

**MAIRIE d'AZERAILLES**  
54122

N° 102



# Azerailles HORIZON 2020

## BULLETIN D'INFORMATION

### Consultation publique sur le projet de construction et exploitation d'une unité de méthanisation sur le territoire d'Azerailles :

Par arrêté préfectoral du 14 février 2019, le préfet de Meurthe-et-Moselle a prescrit l'ouverture d'une consultation publique qui se déroulera à la mairie d'Azerailles **du lundi 18 mars au lundi 15 avril 2019 inclus**.

Cette consultation publique porte sur la demande d'enregistrement présentée au titre de la législation sur les Installations Classées pour la Protection de l'Environnement par la société MEURTHENERGIE, en vue de construire et d'exploiter une unité de méthanisation de matières organiques et de produits végétaux issus de 13 exploitations agricoles, à Azerailles, lieu-dit « Le Savelon ».

Le dossier pourra être consulté par le public pendant toute la durée de la consultation selon les modalités suivantes :

- A la mairie d'Azerailles aux jours et heures suivants : lundi de 11 h à 12 h et de 16 h à 17h15 ; mardi de 16 h à 17h15 ; jeudi de 11 h à 12 h ; vendredi de 11 h à 12 h et de 16 h à 17h15.
- Sur le site internet de la préfecture de Meurthe-et-Moselle, à l'adresse suivante : [www.meurthe-et-moselle.gouv.fr](http://www.meurthe-et-moselle.gouv.fr) - rubriques « Politiques publiques » - « Enquêtes et consultations publiques » - « Consultations publiques » - « Liste des consultations publiques en cours ».

Le public pourra formuler pendant toute la durée de la consultation ses observations sur le projet selon les modalités suivantes :

- Sur un registre à feuillets non mobiles disponible en mairie d'Azerailles
- Par courrier à adresser à la Préfecture de Meurthe-et-Moselle
- Par voie électronique à l'adresse suivante : [pref-enquetepublique@meurthe-et-moselle.gouv.fr](mailto:pref-enquetepublique@meurthe-et-moselle.gouv.fr)



## Sommaire

CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 21 JANVIER 2019 .....	2
CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 28 JANVIER 2019 .....	2
CONSEIL MUNICIPAL DU VENDREDI 22 FEVRIER 2019 .....	4
ETAT CIVIL.....	5
INFORMATIONS DIVERSES .....	6
INFORMATIONS DIVERSES – VIE ASSOCIATIVE.....	7

### **CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 21 JANVIER 2019**

Présents : Rose Marie FALQUE, Yann KREMER, Olivier LEGROS, Rose-Marie MAGNIER, Thomas MELLE, Yannick HOFFNER

Absents excusés : Alain KRYZS, Stéphanie VANESON, Marie-Christine MARCHAL HERBER, Martine MATHES donne pouvoir à Rose-Marie MAGNIER, Bernard SESMAT donne pouvoir à Yann KREMER, Gaston GYSS donne pouvoir à Rose-Marie FALQUE

Absent : Pascal FRANTZ

Madame le Maire constate que le quorum n'est pas atteint. La séance du Conseil n'a donc pu avoir lieu.

### **CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 28 JANVIER 2019**

Présents : Rose Marie FALQUE, Yann KREMER, Olivier LEGROS, Bernard SESMAT, Martine MATHES, Yannick HOFFNER, Thomas MELLE, Gaston GYSS, Rose-Marie MAGNIER, Pascal FRANTZ, Marie-Christine MARCHAL-HERBER

Absent excusé : Alain KRYZS

Absente : Stéphanie VANESON

### **LOCATIONS APPARTEMENT SALLE JEANNE D'ARC**

2 candidats se sont présentés:

Après étude des dossiers, la candidature de Madame Amélie Gangloff est acceptée par 10 voix pour 1 allant à l'autre candidat.

### **LOCATION MAISON 1 ALLEE RENE LEDUC**

La maison située 1 Allée René Leduc est libre.

1 candidat s'est présenté :

Madame Justine Garçon

Après étude du dossier le conseil accepte à l'unanimité la location à Madame Garçon.

## **TRAVAUX SALLE DE CLASSE – DEMANDE DE FINANCEMENT AU TITRE DE LA DETR ET DU CTS**

Dans le prolongement des travaux de rénovation de l'école, il est envisagé la rénovation d'une salle de classe.

Il s'agit de la classe de maternelle située dans la grande école.

Après étude du devis de la société Elips pour un montant de 10 742.86 H.T. (12 891.43 € TTC) le conseil accepte à l'unanimité le devis et sollicite une subvention de 40% au titre de la DETR et une subvention de 25% au Conseil Départemental au titre du CTS.

## **CONTRAT DE PRESTATION MOBILIER URBAIN**

Il est proposé par la société Nouvelle de Création et de Diffusion Publicitaire le renouvellement de la convention pour l'exploitation de 2 dispositifs de mobilier urbain de type planimètre sur mat.

Une face sur 2 sera utilisée pour la communication municipale.

Par ailleurs une redevance de 75 € par dispositif sera versée chaque année à la commune.

Le conseil accepte à l'unanimité la signature du contrat de prestation d'occupation domaniale

## **ETUDE GEOTECHNIQUE LOTISSEMENT**

L'étude géotechnique doit être réalisée pour définir :

- La réutilisation possible des matériaux
- Les modalités de terrassement
- Les possibilités d'infiltration des eaux
- Le pré dimensionnement de la structure voirie

Le devis de GINGER BTP pour cette étude s'élève à 5 450 € HT soit 6 540 € TTC

Le conseil accepte le devis à l'unanimité

## **TRAVAUX DE LA TRAVERSEE**

Suite aux travaux réalisés par le Conseil Départemental il a été constaté que la petite passerelle est désormais non conforme aux normes Personnes à Mobilité Réduite.

Pour des raisons techniques (passage des réseaux) mais également pour harmoniser l'esthétique avec la grande passerelle située de l'autre côté de la chaussée il est proposé de la remplacer.

Le devis de la société VALANTIN s'élève à 3 400 € H.T.

Le conseil accepte le devis avec 9 voix et 1 abstention. Monsieur MELLE ne participe pas au vote.

## **REMPLACEMENT DES PANNEAUX DE SIGNALISATION**

Les panneaux de signalisation des passages à niveaux ne sont plus conformes à la réglementation. La société Signalisation LACROIX propose un devis de 1655.94 € HT

Une zone limitée à 30 km/h doit être affichée par une signalisation réglementaire  
La société Signalisation LACROIX propose un devis de 473.16 € H.T.

Le sens de circulation dans le secteur de l'école, place du Général Hellé a été modifié et les panneaux doivent être installés en remplacement de la signalisation provisoire.  
La société Signalisation LACROIX propose un devis de 414.98 € H.T.

Le conseil accepte le devis à l'unanimité.

### **DEMANDE DE SUBVENTION**

Madame le Maire propose d'accorder une subvention de 600 € pour la Banque Alimentaire de Baccarat.

Le conseil accepte à 9 voix pour et 2 abstentions.

## **CONSEIL MUNICIPAL DU VENDREDI 22 FEVRIER 2019**

Présents : Rose Marie FALQUE, Yann KREMER, Olivier LEGROS, Bernard SESMAT, Yannick HOFFNER, Thomas MELLE, Gaston GYSS, Martine MATHES, Alain KRYZS, Pascal FRANTZ

Absents excusés : Stéphanie VANESON, Rose-Marie MAGNIER donne pouvoir à Rose-Marie FALQUE

Absente : Marie-Christine MARCHAL HERBER

### **PROGRAMME DE TRAVAUX SYLVICOLES 2019**

Après échange avec le garde forestier, la commission forêts présente le programme de travaux pour l'année 2019 :

Le conseil à l'unanimité décide de confier à l'ONF :

- Le dépressage manuel avec nettoyage de jeune peuplement feuillu dans les parcelles 16 – 17 pour un montant de 7220.13 € HT
- Le nettoyage manuel de jeune peuplement feuillu de hêtre dans les parcelles A J pour 1965.01 € HT
- La réalisation d'une première éclaircie au profit de tiges d'avenir dans la parcelle O pour 3501.58 € HT

### **CREATION D'UN AQUEDUC EN FORET DE GLONVILLE**

Il est nécessaire de créer un passage busé sur la plateforme de dépôt de grumes en forêt de Glonville.

Le conseil accepte à l'unanimité le devis de Fabrice ZABEL pour un montant de 1215 € HT.

### **AUTORISATION D'ENGAGER, LIQUIDER, MANDATER des DEPENSES D'INVESTISSEMENT AVANT LE VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2019**

Dans l'attente du vote du budget, il est nécessaire, pour pouvoir payer les factures des travaux de requalification de la traversée du village réalisés dans le courant du 1<sup>er</sup> trimestre 2019, d'autoriser Madame Le Maire à payer les dépenses d'investissement dans la limite du quart des dépenses d'investissement inscrites au budget de 2018.

A savoir, dans l'article 2128 :

- Rappel budget 2018 : 128.600,00 €
- Montant autorisé : 32.150,00 €

Le conseil autorise, à l'unanimité, Madame le Maire à mandater les dépenses d'investissement 2019 dans la limite de 32.150,00 €, et ce avant le vote du budget primitif de 2019.

### **AVENANT AU MARCHÉ D'ETUDE PREALABLES ET DE MAITRISE D'ŒUVRE DU LOTISSEMENT**

L'avenant porte sur le marché MP2I et a pour objet la validation des coûts des éléments de mission postérieurs à l'AVP et correspondant à la tranche opérationnelle.

Montant de l'avenant : 2337.00 € H.T.

Le conseil, par 10 voix pour et une abstention accepte l'avenant de 2.337,00 € HT.

### **DEMANDE DE SUBVENTIONS**

- Sporting Club de Baccarat : le conseil, par 5 voix pour 600 € – 4 voix pour 500 € - 1 voix contre, accepte d'accorder au Club une subvention de 600 €
- Restaurants du cœur : le Conseil, par 8 voix pour - 2 voix contre – 1 abstention, accepte d'accorder une subvention de 300 € aux Restaurants du Cœur.
- Croix Rouge Française : le conseil, par 8 voix pour- 2 voix contre – 1 abstention, accepte d'accorder à la Croix Rouge une subvention de 300 €.

<b>ETAT CIVIL</b>
-------------------

#### **Naissances :**

- Mya, née le 14 février 2019, fille de Yohann PIERREL et de Jennifer BURGER

Toutes nos félicitations aux heureux parents, longue vie à ces enfants !

#### **Décès :**

- Monsieur Bernard HELD, décédé le 10 novembre 2018
- Madame Françoise FERREY, décédée sur la RN59 le 10 novembre 2018
- Monsieur Jean-Luc BERILLE, décédé le 4 décembre 2018
- Madame Jacqueline ALBRECHT, décédée le 3 janvier 2019

Nous présentons nos condoléances aux familles

#### **Mariages :**

- Véronique PIERRAT et Lionel JULET, le 2 février 2019



Véronique et Lionel JULET. Tous nos vœux de bonheur !

## **INFORMATIONS DIVERSES**

### **Dispositif d'aide à la rénovation thermique des logements des particuliers**

La Plateforme de la Rénovation Energétique du Lunévillois en partenariat avec la CCTLB, propose un service public d'accompagnement à la rénovation énergétique des logements de particuliers.

Que vous soyez propriétaire occupant ou propriétaire bailleur, ce service gratuit, neutre et individualisé vise à réduire efficacement la consommation énergétique des logements en proposant la réalisation d'un programme de travaux subventionnés et adaptés à la situation de chaque foyer.

Décliné en 5 étapes clefs apportant toutes les recommandations nécessaires :

- **Un appui technique** à la définition d'un programme de travaux ambitieux et adapté aux besoins réels des ménages, à l'obtention et à la compréhension des devis et vérification de la cohérence avec les travaux envisagés dans votre PASS ECO ENERGIE.
- **Un appui administratif** qui rappelle les démarches préalables éventuelles (déclaration préalable de travaux, permis de construire, etc.) et facilite l'interface avec le service instructeur.
- **Un appui financier** qui consiste à mobiliser les dispositifs d'aides existants et à faciliter les échanges avec les partenaires en charge de ces aides (Agence Nationale de l'Habitat, etc.).

Vous souhaitez engager des travaux de rénovation thermique dans votre logement pour réaliser des économies d'énergie durables ?

Vous pouvez vous adresser à Céline PETITJEAN, référente sur ce dispositif.

Contact par téléphone au 03 83 74 05 00 ou par mail à l'adresse [cpetitjean@delunevilleabaccarat.fr](mailto:cpetitjean@delunevilleabaccarat.fr)

Vous pouvez également consulter le site internet et page Facebook de la CCTLB pour plus d'informations :

<http://www.delunevilleabaccarat.fr/>

<https://fr-fr.facebook.com/delunevilleabaccarat/>

### **Inscriptions à l'école pour la rentrée de septembre 2019**

Pour les enfants nés en 2016 ou les enfants récemment installés à Azerailles, **il convient tout d'abord de les inscrire en mairie.**

Les inscriptions seront ainsi prises en mairie **les lundi 13 et 20 mai 2019 de 9 h à 12 h et de 13h30 à 17h30.** Se munir d'un justificatif de domicile ; du livret de famille ; du carnet de santé.

### **Inscriptions liste électorale**

Pour les dernières personnes qui souhaitent s'inscrire sur la liste électorale, une permanence sera assurée en mairie

SAMEDI 30 MARS 2019 de 10 heures à 12 heures

## ***INFORMATIONS DIVERSES – VIE ASSOCIATIVE***

### **Réunion du comité inter-centres à Azerailles**

Présidé par le Colonel CELZARD, commandant le Groupement des sapeurs pompiers de Lunéville, le comité inter-centre est composé des chefs de corps des CPII (corps de première intervention intégré) et de sapeurs pompiers des casernes de Thiaville-sur-Meurthe, Bertrichamps, Baccarat, Azerailles et Chenevières. Les maires des communes concernées y sont invités. Le 31 janvier, le comité inter-centres était réuni à Azerailles.





## Don du sang

Lors de la collecte du 21 février, 31 personnes se sont présentées, 27 personnes ont été prélevées.

## Assemblée Générale du Club Vosgien

Le samedi 26 janvier 2019, le club vosgien d'Azerailles a tenu son Assemblée Générale ordinaire. En présence des élus et bon nombre de ses adhérents et amis ; le président, avant d'ouvrir la séance, a souhaité respecter une minute de silence pour Christian Tadla, qui nous a quitté le 3 septembre 2018 lors d'une randonnée sur le GR5 reliant Modane à Menton. Mr Alain Ferstler, président fédéral du club vosgien, devait nous faire l'honneur de sa présence, mais malheureusement alité par une forte grippe a dû se décommander le jour même. Mais il nous assure de sa visite au printemps prochain. Avant de dresser le bilan de l'année passée, le président a tout d'abord remercié la présence des personnalités et de tous les adhérents. Le club, depuis sa création, génère une stabilité de son effectif, c'est un signe encourageant pour ses dirigeants, qui attestent bien de la convivialité qui règne entre ses membres. Des animateurs compétents et responsables sont au service du club pour proposer de nombreuses sorties dans notre belle région, et dans l'hexagone. L'année écoulée fut encore une année riche en actualité avec un taux de participants jouissif, lors de toutes nos sorties. 2019, de par son programme de randonnées et de ses activités, sera encore un bon cru pour cette année. Vous pouvez retrouver toutes nos informations sur notre site [cv-azerailles.fr](http://cv-azerailles.fr). Un diaporama clôturait cette Assemblée Générale, et le président invitait l'assemblée à partager le verre de l'amitié.



### **Commune de Azerailles**

**Représentant légal :** MME Rose-Marie FALQUE....

**Directeur de la publication :** MME Rose-Marie FALQUE.

**Rédaction :** Mairie d'Azerailles 2 Place du Gal Hellé 54122 AZERAILLES

**Date de parution et de Dépôt légal :** 6716L101

**Impression :** INTERTRACE 215 Route de la Féculerie 88100 PAIR ET GRANDRUPT